

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

18 SEPTEMBRE 2008

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Marché de fourniture de
mobilier urbain et de
matériel de
signalisation - Avenant
de transfert**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 19 septembre 2008
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 20 octobre 2008
et qu'il est donc exécutoire.

Le 20 octobre 2008

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



François LANSIART

L'an deux mille huit, le 18 septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 11 septembre deux mille huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

Avaient donné procuration :

Monsieur BATTISTELLI à Madame de CIDRAC
Monsieur LEBRAY à Madame BOUTIN
Monsieur HAÏAT à Monsieur BAZIN d'ORO
Madame TÉA à Madame de JOYBERT
Monsieur QUÉMARD à Monsieur PÉRICARD

Etait absente :

Madame RHONÉ

Secrétaire de Séance :

Madame BÈLE

N° DE DOSSIER : 08 G 12

OBJET : MARCHÉ DE FOURNITURE DE MOBILIER URBAIN ET DE MATÉRIEL DE SIGNALISATION – AVENANT DE TRANSFERT

RAPPORTEUR : Madame NICOT

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

NOTE DE SYNTHÈSE

La Ville de Saint-Germain-en-Laye a notifié, le 4 janvier 2007, à la Société SIGNATURE SA, un marché de « fourniture de mobilier urbain et de matériel de signalisation - lot n° 1 Fourniture de barrières et potelets ».

Aux termes de plusieurs opérations d'apports partiels actifs, la Société SIGNATURE SA a apporté à la Société SIGNATURE SAS, une branche complète d'activité de travaux publics et privés de signalisation routière et, en conséquence, l'ensemble des marchés qu'elle a conclu dans ce cadre.

Conformément à l'avis du Conseil d'Etat en date du 8 septembre 2000, cette modification est d'ordre administratif et donc, les conditions d'exécution du marché demeurent inchangées.

Le pouvoir adjudicateur doit donc autoriser, par avenant, la cession du marché susvisé à la Société SIGNATURE SAS qui est entièrement substituée dans l'ensemble des droits et obligations de ce marché sans aucune interruption ni modification.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

A L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant de transfert à la Société SIGNATURE SAS du marché conclu avec la Société SIGNATURE S.A., ainsi que tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,
Conseiller Général des Yvelines



Maurice SOLIGNAC